

tenue sous la présidence de Madame CORNELOUP, assisté(e)  
de Madame VILLEMEJEANNE et Madame Couégnat, Conseillères  
En présence de Madame GAVALDA, Rapporteuse publique  
Madame CHOUART, Greffière

**09 heures 00**

01)	<b>DOSSIER N° 2204635</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Fabienne CORNELOUP</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Annulation de l'arrêté n° PC 034 050 21 A0006 en date du 13 juillet 2022 par lequel le maire de la commune de Candillargues a délivré un permis de construire à la SAS Chez Pierrot en vue de la construction d'un restaurant sur un terrain sis Route du Camp d'Aviation	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur x	SCP JURIS EXCELL
<b>Défendeur</b>	COMMUNE DE CANDILLARGUES SAS CHEZ PIERROT	SELARL AUREA AVOCATS
02)	<b>DOSSIER N° 2205727</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Michelle Couégnat</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Annulation des arrêtés n° PC 034 344 16 00008, PC 034 344 16 00008 M01 et PC 034 344 16 00008 M03 en date des 18 juillet 2016, 8 juin 2017 et 14 juin 2019 par lesquels le maire de la commune de La Grande Motte ont délivré un permis de construire des des permis de construire modificatifs à la SCI HP Investissements en vue du réaménagement et de l'agrandissement de l'Hôtel de la Plage, de la création d'un bassin de rétention, et de l'extension et de la surélévation d'un bâtiment sur un terrain sis 52 allée du Levant	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur x Madame x	Maître DE ARANJO Christophe (Cour) Maître DE ARANJO Christophe (Cour)
<b>Défendeur</b>	Monsieur x COMMUNE DE LA GRANDE MOTTE SCI HP INVESTISSEMENTS	Maître DE ARANJO Christophe (Cour) SCP CGCB & ASSOCIES (Cour) SCP BOUYSSOU ET ASSOCIES

**09 heures 00**

03)	<b>DOSSIER N° 2205805</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Michelle Couégnat</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Annulation des arrêtés n° PC 034 344 16 00008, PC 034 344 16 00008 M01 et PC 034 344 16 00008 M03 en date des 18 juillet 2016, 8 juin 2017 et 14 juin 2019 par lesquels le maire de la commune de La Grande Motte ont délivré un permis de construire des des permis de construire modificatifs à la SCI HP Investissements en vue du réaménagement et de l'agrandissement de l'Hôtel de la Plage, de la création d'un bassin de rétention, et de l'extension et de la surélévation d'un bâtiment sur un terrain sis 52 allée du Levant	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	L'HIPPOCAMPE Madame x	SCP LEVY-BALZARINI-SAGNES-SERRE (Cour) SCP LEVY-BALZARINI-SAGNES-SERRE (Cour)
<b>Défendeur</b>	COMMUNE DE LA GRANDE MOTTE SCI HP INVESTISSEMENTS	SCP CGCB & ASSOCIES (Cour) SCP BOUYSSOU ET ASSOCIES
04)	<b>DOSSIER N° 2300259</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Michelle Couégnat</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Annulation de l'arrêté n° DP 034 235 22 H0016 en date du 2 décembre 2022 par lequel le maire de la commune de Rosis s'est opposé, au nom de l'Etat, à la déclaration préalable déposée par M. x en vue de la mise en place d'un local technique, d'une serre et d'une terrasse sur un terrain sis Chemin du Moulin	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur x	Monsieur x
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT COMMUNE DE ROSIS	SCP APAP

**09 heures 00**

<b>05)</b>	<b>DOSSIER N° 2300317</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Pauline VILLEMEJEANNE</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Annulation de l'arrêté n° PC 034 165 22 V0007 en date du 24 novembre 2022 par lequel le maire de la commune de Montbazin a délivré un permis de construire à M. x en vue d'une surélévation partielle sur un terrain sis 32 Quai de la Vene	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame x	SCP TRIAS VERINE VIDAL GARDIER-LEONIL ROYER (Cour)
	Monsieur x	SCP TRIAS VERINE VIDAL GARDIER-LEONIL ROYER (Cour)
<b>Défendeur</b>	COMMUNE DE MONTBAZIN	SELARL GIL-FOURRIER CROS CRESPIY (Cour)
	Monsieur x	Maître BETROM Gaëlle (Cour)
<b>06)</b>	<b>DOSSIER N° 2300701</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Michelle Couégnat</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Annulation de l'arrêté n° PC 034 224 22 H0007 en date du 5 décembre 2022 par lequel le maire de la commune de Puissalicon a délivré un permis de construire à M. x en vue de la construction d'une piscine à débordement, d'un pool house, d'un local technique, d'un escalier et d'une extension du logement sur un terrain sis 400 avenue de Béziers	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame x	Maître BEZAUD Alexandre (Cour)
	Monsieur x	Maître BEZAUD Alexandre (Cour)
<b>Défendeur</b>	COMMUNE DE PUISSALICON	SELARL VPNG AVOCATS (Cour)
	Monsieur x	Monsieur x
<b>07)</b>	<b>DOSSIER N° 2303233</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Michelle Couégnat</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Annulation des trois titres exécutoires émis le 4 janvier 2023 par la commune de Villeneuve-les-Maguelone pour un montant total de 25 000 euros	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame x	SELARL AUREA AVOCATS
<b>Défendeur</b>	COMMUNE DE VILLENEUVE-LES-MAGUELONE	Maître MARC Julie (Cour)
<b>Observateur</b>	SCG METROPOLE MONTPELLIER	

**09 heures 00**

08)

**DOSSIER N° 2307026**

**RAPPORTEURE: Madame Pauline VILLEMEJEANNE**

**Titre de l'affaire** Annulation de la délibération en date du 24 janvier 2023 de la communauté de communes Sud-Hérault abrogeant les cartes communales des communes de Montouliers et Villespassans et approuvant le PLU intercommunal, en ce qui concerne le zonage de la parcelle AC81 située avenue Saint-Bauléry sur la commune de Cazedarnes

**Nom des parties**

**Demandeur**

Madame x

**Défendeur**

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD-HERAULT

**Représentants des parties**

Madame x

S.C.P. CHICHET-HENRY AVOCATS - HG&C

**Arrêté le 07/08/2025**

**Le président du tribunal**